

Comment procéder au paiement électronique des services rendus via canaux TGR ?

Pour procéder au paiement électronique des services rendus via canaux TGR, il est nécessaire de suivre les étapes suivantes :

- Dirigez vous sur la plateforme <https://rokhas.ma/karazal/>

ETAPE N 1

A l'étape confirmation paiement, choisissez " Paiement TGR "



Le tableau ci-dessous s'affichera par la suite

ETAPE N 2

- Vous êtes amenés à remplir l'ensemble des informations paiement présentes sur le tableau, pour pouvoir générer le Code paiement TGR que vous copierez après.



ETAPE N 3

Dirigez-vous par la suite vers la plateforme TGR, via ce lien <https://tgr.gov.ma/wps/portal/erecouvrement>

Consulter le site TGR

ETAPE N 4

- Collez le Code Paiement TGR dans le champ Référence, remplissez le montant et cliquez sur Rechercher.



ETAPE N 5

Choisissez " Paiement TGR "

- Cliquer sur le bouton paiement



Renseignez l'ensemble des informations et cliquez sur Valider paiement

ETAPE N 6

- Renseignez votre e-mail, puis confirmez-le, choisissez le mode de paiement adéquat et cochez la case " Je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales d'utilisation".



ETAPE N 7

Une fois fini, vous recevrez par mail votre quittance de paiement, semblable à celle ci-dessous

